



Sommaire

PLAN DES SERVICES CLINIQUES



Note au lecteur

Ce rapport sur le plan des services cliniques vise à consolider les services francophones offerts et à offrir à la population desservie par le Réseau de santé Vitalité, dans le respect des besoins de la distribution rurale de cette population. Il mise aussi sur un plan de rattrapage, en faveur du Réseau de santé Vitalité dans le développement de nouveaux services pour la population de la province.

Les nombreuses mesures proposées pour accentuer l'organisation régionale des services spécialisés au sein de ce Réseau sont le fruit de journées de réflexion en groupes multidisciplinaires, constitués par catégories de clientèles et regroupant des professionnels et des médecins de toutes les zones du Réseau. Ces journées de travail ont été l'occasion d'échanges fructueux entre les différents intervenants cliniques et ont permis de préciser le modèle souhaité d'organisation des services du Réseau. Tous les participants ont salué l'initiative de ces rencontres et souhaitent la tenue régulière de telles journées au cours des mois à venir, dans le but de poursuivre le développement du modèle et de faciliter l'amélioration de la qualité des services.

Des discussions demeurent à poursuivre, des scénarios nécessitent d'être mieux questionnés et développés. Ce plan mérite donc de demeurer vivant et dynamique. Il trace les grandes orientations de la vision de l'organisation des services pour le Réseau de santé Vitalité mais il laisse place à la poursuite des réflexions pour l'améliorer et la compléter, notamment en ce qui concerne les moyens d'y parvenir.

Sommaire

Depuis plusieurs années déjà, le Réseau de santé Vitalité déploie des efforts importants afin d'améliorer sa performance au niveau opérationnel. Dans son Plan régional de santé et d'affaires (PRSA) 2015-2018, il annonce son intention d'accentuer l'importance accordée à l'amélioration de l'utilisation des ressources et services via un réalignement en profondeur du système de santé et des modes d'organisation et de prestation des services. Ce réalignement prévoit, notamment, le développement d'alternatives à l'hospitalisation afin d'adapter les modes de prise en charge et de suivi des clientèles à l'évolution des besoins en soins de santé des populations et d'améliorer l'efficacité du système.

Dans cette même veine, le ministère de la Santé a demandé à la direction du Réseau de santé Vitalité, au cours de l'été 2015, d'évaluer les répercussions de deux scénarios de réduction des services dans trois établissements hospitaliers communautaires, soit l'Hôpital et au Centre de santé communautaire de Lamèque, l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent et l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Quentin. Ces scénarios consistaient à fermer les lits ou à transformer les lits de courte durée en lits de longue durée, en plus de fermer les services d'urgence la nuit et réduire les services diagnostiques.

L'examen de ces scénarios a amené le Réseau de santé Vitalité à en proposer un troisième, inclusif de l'ensemble des établissements hospitaliers du réseau et jugé préférable à la fois pour le Réseau et pour la population. Ce plan constitue la toile de fond du Plan des services cliniques développé par le Réseau de santé Vitalité. Il s'appuie sur la vision d'un réseau de services hiérarchisés axé vers les services de santé primaires, avec un accent marqué sur les soins ambulatoires et communautaires de même que sur les soins et les services à domicile, et ce, tant pour le développement des soins et services de santé primaires que pour les services spécialisés et surspécialisés.

Le Plan des services cliniques repose sur l'analyse des patrons d'hospitalisation en soins aigus de la population desservie par le Réseau de santé Vitalité. Ces analyses démontrent des taux d'hospitalisation supérieurs à ceux du Réseau de santé Horizon et de la majorité des autres provinces canadiennes, particulièrement dans les trois zones du nord. Elles révèlent par ailleurs qu'une proportion significative du parc de lits de soins aigus est utilisée de façon inappropriée, à d'autres fins que des soins aigus, en raison à la fois d'inefficiences dans les pratiques cliniques et hospitalières et d'une disponibilité insuffisante de ressources et de services dans la communauté (ex. : places en foyers de soins, soins à domicile). Selon ces analyses, le nombre de lits de soins aigus « mal utilisés » ou « évitables » varierait entre 177 et 216 lits. Dans ce contexte, la mise en place de solutions de rechange à l'hospitalisation s'avère porteuse d'une meilleure organisation de services à offrir à la population.

Le Plan des services cliniques propose des pistes d'optimisation afin d'actualiser deux grands axes de transformation et de modernisation des services : l'intensification de solutions de rechange à l'hospitalisation et la diminution du recours à l'hospitalisation et des durées de séjours. Pour ce qui est du premier axe, les pistes d'optimisation prioritaires portent sur la

consolidation du Programme extra-mural, des services ambulatoires et des services communautaires. En ce qui a trait au deuxième axe d'action, le Réseau mise sur une meilleure gestion des épisodes de soins hospitaliers et sur l'amélioration des continuums de soins et services pour les différentes clientèles (ex. : maladies chroniques, personnes âgées, santé mentale Programme extra-mural).

L'organisation des services spécialisés est aussi basée sur un modèle hiérarchisé de services, en réseau, au sein de l'ensemble du territoire du Réseau de santé Vitalité. Ce modèle comprend aussi le renforcement des mécanismes d'amélioration continue de la qualité des services dans une perspective d'harmonisation régionale des pratiques dans toutes les disciplines médicales et professionnelles.

Les nombreuses mesures proposées pour accentuer l'organisation régionale des services spécialisés au sein de ce Réseau sont le fruit de journées de réflexion en groupes multidisciplinaires, constitués par catégories de clientèles.

et regroupant des professionnels et des médecins de toutes les zones du Réseau. Ces journées de travail ont été l'occasion d'échanges fructueux entre les différents intervenants cliniques et ont permis de préciser le modèle souhaité d'organisation des services du Réseau. Tous les participants ont salué l'initiative de ces rencontres et souhaitent la tenue régulière de telles journées au cours des mois à venir, dans le but de poursuivre le développement du modèle et faciliter l'amélioration de la qualité des services.

Le modèle d'organisation de services du Réseau de santé Vitalité prévoit la prestation de services dans les communautés le plus souvent possible pour les services ambulatoires. Il vise aussi le rehaussement des services de réadaptation et du Programme extra-mural pour plusieurs catégories de clientèles. Pour les services d'hospitalisation, les hôpitaux régionaux devraient tous offrir une gamme assez complète de services, sauf pour les services plus spécialisés. Dans ce cas, un élargissement du bassin de desserte est prévu à l'intérieur du Réseau de santé Vitalité ou en complémentarité avec le Réseau Horizon, pour certains services tertiaires.

Les modèles régionaux développés pour les services d'oncologie et de néphrologie seront élargis, dans l'immédiat, aux services de gériatrie et de traitement des douleurs chroniques. L'accent sera aussi mis sur l'harmonisation régionale des pratiques les autres services.

Pour les services tertiaires, le Réseau de santé Vitalité mise sur le plan de rattrapage, en sa faveur, dans le développement de nouveaux services pour la population de la province :

- ▶ Fort de la reconnaissance du département régional francophone de neurologie, il compte développer un Centre provincial de traitement des maladies rares;
- ▶ L'expertise en pneumologie et en oncologie permet d'envisager le développement d'un Centre d'excellence en chirurgie thoracique;
- ▶ L'expertise du Réseau en oncologie, jointe à celle de la neurologie, ouvre la porte au projet de développement, par le Réseau de santé Vitalité, d'un programme provincial en génétique.

Les besoins de la population variant d'une zone sanitaire à l'autre et d'une communauté à l'autre, de même que la nature des services disponibles localement et régionalement, le Plan des services cliniques du Réseau de santé Vitalité prévoit le développement de plans d'action dans chacune de ses quatre zones. L'approche générale préconisée consiste à cibler les alternatives à l'hospitalisation dans chaque communauté et à les implanter de façon progressive, en misant sur un plan d'investissement structuré de 4 M\$ au cours de la première année ainsi que sur le partenariat avec les communautés.

Au final, le Plan des services cliniques développé par le Réseau de santé Vitalité vise à mieux répondre aux besoins en soins de santé de la population. L'analyse des tendances en matière d'évolution des maladies et des modes de prise en charge ailleurs au Canada et dans le monde démontre que le système demeure centré sur l'offre de services en milieu hospitalier et que les services de santé primaires dispensés dans la communauté, voire à domicile, demeurent sous-développés et sous-utilisés face au développement des maladies chroniques et au vieillissement rapide de la population.